

Une mutuelle pour les Lézatois

Publié le 25/10/2015



M. Bareille entouré de Mmes Carrière et Fochesato./Photo DDM.

Voilà une promesse de campagne électorale qui a vu le jour ! C'était au départ une demande des habitants qui était de mettre en place une mutuelle municipale. Après quelques mois de travail, Ghislaine Carrière et Marie Fochesato, membres du CCAS, se sont mises en contact avec l'Association Actiom, qui est une entité apolitique dont la vocation est d'accompagner les centres communaux d'action sociale (CCAS) dans une démarche citoyenne et sociale pour le bien-être et la santé de leurs administrés. Pour répondre à l'engouement des Lézatois, Benoît Bareille, représentant de ladite association, organise des permanences (dates disponibles à la mairie) pour donner tous les conseils nécessaires pour adhérer à une mutuelle ou la changer. Il indique que le but est «de permettre aux administrés d'avoir une mutuelle dont le coût est raisonnable pour leur redonner du pouvoir d'achat». C'est l'association qui dans un premier temps a négocié des contrats auprès de plusieurs mutuelles pour ensuite les proposer aux habitants. La seule condition, c'est qu'il faut habiter Lézat pour en bénéficier ; après, peu importe l'âge (pas de questionnaire et d'examen médicaux). C'est en quelque sorte un «service clés en main» qui est proposé. Vous pouvez prendre contact à la mairie pour remplir un formulaire et avoir les dates des prochaines permanences.

La Dépêche du Midi